

BULLETIN D'ADHESION 2016
(du 1er janvier au 31 décembre)

- Partie à lire et à conserver par l'adhérent -

L'association AMAP'PORTE a pour objectif :

- De maintenir la possibilité pour nous et nos enfants de consommer à un prix abordable des produits frais, de qualité, biologiques, satisfaisants pour le goût et la santé ;
- D'assurer l'existence d'une agriculture paysanne, non productiviste, recherchant la qualité : polyculture, culture d'espèces végétales locales et variées, recherche de l'autonomie des fermes.

Il y a bien entendu une dimension militante dans la participation à une AMAP : les adhérents participent ainsi concrètement à la sauvegarde de sols propres, au maintien de la diversité des espèces !

La cotisation annuelle allant jusqu'en décembre sert à couvrir les frais de photocopies, d'envoi de courrier, téléphone, assemblées générales, etc...

En adhérant, vous êtes informé(e) que cette association fonctionne sur le mode du partage des tâches et du bénévolat. Par votre confiance et votre participation, vous aidez à poursuivre cette action de maintien et de développement de l'agriculture paysanne. D'avance merci !

Toute personne adhérant à l'association S'ENGAGE A PRENDRE CONNAISSANCE :

- ❖ **DES CHARTES des AMAP et de l'agriculture paysanne,**
- ❖ **DU REGLEMENT INTERIEUR* de l'association visibles sur le site et s'engage à les respecter.**

Je soussigné(e) membre du CA de l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne «AMAP'PORTE» déclare avoir reçu de M.....

la somme de en règlement de la cotisation annuelle allant jusqu'à fin décembre 2016.

Fait à _____, le _____
Signature

AMAP'porte, 5 rue de la Gabardière 49120 Chemillé
<http://amap.porte.free.fr> - amap.porte@gmail.com - 06.67.96.42.55

ADHESION 2016

- Partie à adresser à :

*Hélène Guillon 27, rue des Varennes 49120 Chemillé
ou à remettre lors des permanences de distribution -*

Je, soussigné(e) _____

adresse : _____

téléphones : fixe _____ portable _____

courriel : _____@_____

- demande à adhérer à « AMAP'PORTE »
- renouvelle mon adhésion à « AMAP'PORTE »

J'accepte que mes contacts soient diffusés aux membres de l'association : oui non

Toute personne adhérant à l'association S'ENGAGE A PRENDRE CONNAISSANCE :

- ❖ **DES CHARTES des AMAP et de l'agriculture paysanne,**
- ❖ **DU REGLEMENT INTERIEUR* de l'association visibles sur le site et s'engage à les respecter.**

Le montant de la cotisation est libre avec un minimum de 5 euros
(Attention : l'adhésion n'est pas remboursable !)

Je verse une cotisation de : €

- Espèces
- Par chèque (chèques à l'ordre d'AMAP'porte)

Signature de l'adhérent(e)

Comment avez-vous connu AMAP'PORTE ?

.....
.....

AMAP'porte, 5 rue de la Gabardière 49120 Chemillé
<http://amap.porte.free.fr> - amap.porte@gmail.com - 06.67.96.42.55